



**Déclaration du SNMH-CGT lors de l’envahissement du CHSCT Central du 30 janvier 2018.**

Paris, le 30 janvier 2018

Monsieur le Président,

En ce jour, dans le cadre de cette instance du CHSCT central où sont discutés les problématiques liés aux conditions de travail, de santé et de bien-être au travail, les agents de l’Arc de Triomphe et du Panthéon viennent devant vous pour vous demander de résoudre les situations de souffrance au travail rencontrées dans ces deux monuments.

Cette action des personnels fait suite à un préavis de grève qui n’a pas apporté de réponse à nombre de revendications des agents. Il n’est pas étranger que leur action se tienne dans le cadre d’un CHSCT censé impulser la bonne marche pour l’ensemble des CHSCT de proximité. Or, dans le cadre du CHSCT à de nombreuses reprises ces dernières années des alertes ont été faites sur la situation du Panthéon « post-enquête 2013 », auxquelles n’ont été apportées que des faux-fuyants et autres réponses dilatoires sans que le quotidien des agents ne s’améliore... Bien au contraire !

Suite à une saisine de notre syndicat, une expertise agréée a été arrachée de haute lutte à la direction du CMN. Les conclusions menées par le cabinet SECAFI malgré la gravité des faits reconnus par la direction n’ont pas donné lieu, pour l’heure à des mesures concrètes.

C’est pourquoi nous revendiquons :

- l’accélération du calendrier proposé par la DRH lors de la réunion de négociation en convoquant un CHSCT exceptionnel après le 31 janvier (date à laquelle le rapport définitif sera finalisé) pour une restitution au plus vite auprès des agents, le 6 mars semblant trop loin pour bon nombre d’entre eux ;

- l'assurance que ce soit bien le cabinet SECAFI qui assurerait le suivi des groupes de travail dans le cadre du plan d'action ;
- la garantie que la parole libre de chacun soit assurée dans le cadre de ces ateliers ;
- la prise en compte des cinq thématiques d'ateliers listées par notre organisation syndicale dans le cadre du CHSCT de proximité où a été présenté le rapport de SECAFI ;
- l'association du CHSCT à l'établissement du plan d'action ;
- la fin du planning modélisé

Les agents du Panthéon ici présents sont venus pour vous témoigner leur impatience de voir résolu ces situations de souffrance et d'injustice qui abîment au quotidien le collectif de travail et ont un retentissement également sur la santé des collègues.

Notre organisation laisse maintenant la parole aux agents du Panthéon pour qu'ils puissent ici exprimer leurs demandes et faire témoignages de manière plus exhaustive.

Pour l'Arc de triomphe

Nombre des problèmes de souffrance rencontrés au Panthéon font étrangement écho avec la situation présente à l'Arc de Triomphe : structuration de l'encadrement de proximité avec des phénomènes de « petits chefs » déniaient toute autonomie sur les postes aux simples agents, favoritisme, iniquités, brimades, non-reconductions de contrats ou procédures disciplinaires, etc. que vient encore amplifier le sous-effectif rampant dans les équipes accueil-surveillance et billetterie-boutique.

De mêmes maux pour une même absence de remèdes.

Ces points n'ont pas encore donné lieu à une enquête CHSCT mais pourtant il y aurait motif.

Que l'on songe aux nombreux signalements faits auprès de M. Cordeau, Administrateur par intérim du monument ou M. Berthier, adjoint à la DRH, dans le cadre de rencontres sur des situations individuelles ou collectives mais également dans le cadre des CHSCT de proximité de ces dernières années... La direction du CMN n'a pas daigné donner suite à ces interpellations ; et par voix de conséquence, la souffrance, l'injustice se sont accrues sur place.

Les agents de l'Arc revendiquent :

- que ce soit en accueil-surveillance, en billetterie-boutique comme dans le cas de l'entretien-maintenance en soirée, nous demandons l'ouverture de postes de titulaires et, donc, que la tutelle prenne ses responsabilités en nous recevant dans le cadre de ce préavis ;
- que soient gelées toutes les procédures disciplinaires intentées à nos collègues tant que les situations de risques psychosociaux sur ce monument ne seront pas réglées dans le cadre d'une enquête CHSCT ;
- que soit diligentée au plus tôt une enquête CHSCT sur l'Arc de Triomphe ;
- que soit restaurée l'égalité de traitement entre agents et que soit mis un terme aux petits arrangements entre amis qui paraissent gouverner les relations de travail depuis trop longtemps ;
- comme au Panthéon, que l'on mette fin à la fonction de responsable opérationnel et qu'à la place soit mis des postes de responsable de jour nommés sur la base du volontariat, ils doivent être tournants sans rôles hiérarchiques mais fonctionnels ;
- autant d'agents pour travailler en soirée comme en journée en ASM et en billetterie-boutique ;
- procédures claires et partagées par tous quant aux postes de Vigipirate : détection sac et régulateur de file.

Les agents de l'Arc vont maintenant se faire un plaisir de vous exposer plus avant la situation telle qu'ils l'endurent au quotidien sur ce monument.